



DANS LE CANTON DE REDANGE, PHOTOVOLTAÏQUE RIME AVEC INVESTISSEMENT COLLECTIF



© ENERGIPARK REIDEN

A Beckerich, petite commune du Grand-Duché du Luxembourg, 10 % des ménages ont investi dans l'énergie photovoltaïque qui, fin 2005, assurait 5 % de la consommation d'électricité.

Parmi les raisons de ce succès, la possibilité pour les particuliers d'investir en copropriété. Le concept est simple : ceux qui souhaitent devenir producteurs d'électricité verte et disposent de quelques économies à placer se regroupent en "société civile", une structure juridique luxembourgeoise particulièrement adaptée à ce type de démarche. Cette société civile achète une centrale photovoltaïque qui est installée sur une toiture prêtée par la Commune. Une seule connexion au réseau, pas de chantier à la maison...

Cependant, la prise en charge du projet par la société Energipark Réiden constitue un autre élément-clé du dispositif. Celle-ci s'occupe de tout : de la constitution de la structure juridique à la distribution du revenu généré, en passant par la demande des primes, la commande, l'installation et la maintenance du matériel.

Aujourd'hui, la commune de Beckerich compte 2 centrales de ce type, qui représentent 45 % du parc photovoltaïque avec une puissance cumulée de 60 kWc. Et le concept essaime dans les communes voisines. ♦

FRANÇOIS LHIORÉAU